ANNEXE I - APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (Français)

Dans le cadre de ses activites judiciaires, la Cour de justice de la CEDEAO souhaite mettre à jour sa liste de traducteurs freelance en français, anglais et portugais. Les professionnels qualifiés et expérimentés sont invités à manifester leur intérêt pour figurer sur la liste des traducteurs freelance de la Cour. Les candidats retenus pourront être sélectionnés pour de futures missions freelance auprès de la Cour en fonction de leurs qualifications, leur combinaison linguistique et de leur disponibilité.

Conditions d'admissibilité:

1. **Traducteur Freelance :**
   a. Maîtrise en traduction ou équivalent d'une université reconnue avec 3 ans d'expérience professionnelle.
   b. Ou licence en langues ou équivalent et au moins 5 ans d'expérience en traduction.
   c. Utilisation de logiciels informatiques, d'outils électroniques et de bases de données appropriés.
   d. Excellentes compétences rédactionnelles et analytiques ; normes les plus strictes en matière d'exactitude, de cohérence et de fidélité au style et aux nuances du texte original.
   e. Familiarité avec les outils de traduction assistée par ordinateur, les outils de traduction automatique et les outils d'édition à l'écran.

2. **Documents à fournir:**
   a. Curriculum Vitae (CV) indiquant les combinaisons linguistiques et les domaines de spécialisation
   b. Copies des diplômes universitaires et professionnels
   c. Preuves d'expérience professionnelle

3. **Modalités de dépôt des candidatures:**
   Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par voie électronique à la Cour de justice de la CEDEAO à l'adresse électronique indiquée dans la publication. Seuls les candidats répondant aux critères requis seront contactés en vue de leur inscription sur la liste des collaborateurs indépendants de la Cour.

4. **Avis important:**
   L'inscription sur la liste **NE CONSTITUE PAS** une offre d'emploi. Les professionnels sélectionnés seront contactés en fonction des besoins pour des missions spécifiques en tant que freelances, selon les conditions et les tarifs applicables à la CEDEAO.